
Lettre du représentant Lacombe Saint-Michel, en mission en Corse, qui dénonce une atrocité commise par des Anglais contre des Français, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel

Citer ce document / Cite this document :

Lacombe-Saint-Michel Jean-Pierre. Lettre du représentant Lacombe Saint-Michel, en mission en Corse, qui dénonce une atrocité commise par des Anglais contre des Français, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 64;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40253_t1_0064_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

citoyen Président de la Convention nationale, une lettre à son adresse qu'il reçoit à l'instant de Corse. »

Suit la lettre de Lacombe Saint-Michel (1).

Le représentant du peuple français, délégué en Corse, Lacombe Saint-Michel, au Président de la Convention nationale.

« Calvi, ce 16 octobre 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Je vous dénonce une atrocité commise par des Anglais contre des Français.

« Pendant l'attaque de Saint-Florent, nous ignorions à Calvi ce qui s'y passait; je fis partir une gondole contenant des malades qui allaient à Bastia; de ce nombre était le commissaire des guerres Boërio, beau-frère de Saliceti, 1 médecin de l'ambulance, 1 grenadier du 26^e régiment d'infanterie, 1 officier du 61^e, 1 gendarme et autres passagers. Cette gondole étant hors d'état de faire aucune résistance contre 4 vaisseaux de guerre, les hommes qu'elle portait furent faits prisonniers par les Anglais; mais le commandant a eu la lâcheté de les livrer à Paoli : ces malheureux ont été conduits liés et garrottés à la bastille de Corté.

« Je demande justice de ce forban, ou bien qu'il soit usé de représailles contre tous les prisonniers anglais : apprenons enfin à cette nation, autrefois généreuse, à respecter encore le droit des gens.

« J.-P. LACOMBE SAINT-MICHEL. »

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (2).

Le représentant du peuple français, délégué en Corse, Lacombe Saint-Michel, au Président de la Convention nationale.

(Suit le texte de la lettre de Lacombe Saint-Michel, que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

Merlin. J'observe que, si les Français n'eussent pas usé de trop de générosité à l'égard de

leurs ennemis, ils n'auraient pas à se plaindre aujourd'hui de ces infâmes traitements. Je demande que l'armée française traite les ennemis sans aucun ménagement.

rent, ils surprisent une gondole sans défense et chargée de malades et n'eurent rien de plus pressé que de la livrer au traître Paoli.

MERLIN (*de Thionville*) soutient que, pour fonder la liberté, on est souvent forcé d'employer les mesures mêmes du despotisme, et demande que la Convention se détermine enfin à user de représailles.

La proposition est renvoyée au comité de la guerre.

II.

COMPTE RENDU du *Mercur universel*.

Lettre du représentant du peuple Lacombe Saint-Michel, représentant du peuple dans le département de la Corse.

(Suit un résumé de la lettre de Lacombe Saint-Michel que nous avons insérée ci-dessus, d'après un document des Archives nationales.)

MERLIN. Il faut enfin user de représailles contre ces infâmes valets de Pitt. Si, étant maîtres de l'Allemagne, nous eussions brûlé Mayence, sans doute nous n'aurions point aujourd'hui de regrets dans nos anciennes conquêtes. Je demande que les prisonniers anglais soient traités comme les Anglais traitent les nôtres. (*Applaudissements.*)

Renvoyé au comité de Salut public.

III.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

Le représentant du peuple dans le département de Corse, Lacombe Saint-Michel, écrit de Calvi, sous la date du 16 brumaire. Il dénonce une nouvelle atrocité commise par les Anglais.

(Suit un extrait de la lettre de Lacombe-Saint-Michel que nous avons insérée d'après le procès-verbal.)

MERLIN (*de Thionville*) a demandé que la République usât de représailles. « Si, a-t-il dit, nous eussions fait brûler Francfort et Mayence, comme nos ennemis ont brûlé Lille et Thionville, nous n'aurions du moins aujourd'hui à regretter que nos postes. Il faut traiter nos ennemis comme ils nous traitent. »

D'après l'avis de Bourdon, le comité de Salut public est chargé de présenter un projet de loi à cet égard.

IV.

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet*.

Lacombe Saint-Michel, représentant du peuple dans l'île de Corse, écrit de Calvi pour dénoncer une nouvelle atrocité commise par les Anglais contre les Français, lors de l'attaque de Saint-Florent. Une gondole portant, de Calvi à Bastia, des malades et des blessés, parmi lesquels était le frère de Saliceti, a été attaquée par quatre vaisseaux de guerre anglais. Tous ceux qu'elle contenait ont été faits prisonniers et envoyés liés et garrottés à Paoli, qui les a fait conduire dans une bastille.

MERLIN (*de Thionville*). Décrêtez enfin un mode de représailles contre ces barbares. Un peuple libre ne maintient sa liberté qu'en se servant des moyens dont les despotes usent pour l'accabler. Si nous avions brûlé Mayence et Francfort, comme ils ont brûlé Lille et Thionville, nous n'aurions pas à regretter nos conquêtes passées.

Je conclus à ce que nos ennemis soient traités comme ils nous traitent.

BOURDON (*de l'Oise*). Cette mesure est susceptible de beaucoup d'étendue et de développements. J'en demande le renvoi aux comités réunis de Salut public et de la guerre. (*Décrité.*)

(1) *Bulletin de la Convention* du 2^e jour de la 3^e décade du 2^e mois de l'an II (mardi 12 novembre 1793); *Archives nationales*, carton C 278, dossier 736; *Moniteur universel* [n^o 54 du 24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 219, col. 2]; *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n^o 420, p. 294); Aulard : *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 7, p. 462.

(2) *Moniteur universel* [n^o 54 du 24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 219, col. 2]; D'autre part, le *Journal de la Montagne* [n^o 164 du 23^e jour du 2^e mois de l'an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 1210, col. 2], le *Mercur universel* [23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 204, col. 1], l'*Auditeur national* [n^o 417 du 23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 2] et le *Journal de Perlet* [n^o 417 du 23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 345] rendent compte de la lettre de Lacombe Saint-Michel dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne*.

Lacombe-Saint-Michel fait part d'une nouvelle atrocité des Anglais. Dans la journée de Saint-Flo-